



Restructuration ou cession

Par **bruno**, le **28/10/2010** à **18:26**

Bonjour,

J'ai une entreprise individuel en vente de salaison, j'ai de gros soucis financier et n'arrive plus a payer la rsi. Le ca chutant d'année en année

Je voudrais savoir comment faire pour arreter l'entreprise.

Es ce qu'apres un depot de bilan on a le droits de recommencer une autre entreprise dans autre chose ? (J'ai la chance d'etre magnetiseur et j'aimerais creer une entreprise avec le statut autoentrepreneur es ce possible .

Es ce possible de passer mon entreprise individuel (reel simplifié) en statut auto entrepreneur, cela serais une solution qui me permettrai de regler les sommes que je dois , et sutrout de payer mes charges, uniquement une fois que j'aurais des rentrés d'argent.

Merci de votre reponse
bruno

Par **fabienne034**, le **28/10/2010** à **19:37**

bonjour,

oui mais le problème est que vous risquez de perdre tous vos biens

si vous vous mettez en liquidation judiciaire,

revendez tout ce que vous pouvez et faites une cessation d'activité

vous pourrez vous mettre ensuite en autoentrepreneur

pour tout savoir sur l'activité d'autoentrepreneur:

<http://www.fbls.net/autoentrepreneur.htm>